

question-là suffira à l'honorable député qui a posé cette question-ci.

L'honorable député d'Ottawa-Ouest, parlant d'une dépêche émanant de Washington et portant que le Canada avait soumis au gouvernement américain, pour approbation, un certain nombre de cas d'exportation de matières d'importance stratégique, y compris la pâte au bisulfite aux pays communistes, a demandé notamment ce qui suit:

Le ministre peut-il nous dire combien d'articles ont été ainsi proposés, de quels produits il s'agit et si des approbations ont été accordées?

Je ne sache pas qu'un journal ait publié une nouvelle comme celle dont a parlé l'honorable député d'Ottawa-Ouest. Il a cependant paru à ce propos un certain nombre de nouvelles rédigées en termes plutôt généraux. Il y a eu également des entretiens à Washington où, à la demande d'une succursale canadienne d'une société américaine, des fonctionnaires ont fourni aux autorités américaines des renseignements destinés à obtenir pour des sociétés-mères américaines l'autorisation de se libérer de la réglementation du gouvernement américain en ce qui concerne le contrôle des biens étrangers, lorsque des succursales désirent exporter à la Chine en vertu d'une licence canadienne.

Jusqu'ici, une seule demande d'assistance de ce genre a été formulée; elle porte sur la pâte au bisulfite blanchie. En réalité, si je comprends bien, une licence est émise à la société américaine, mais si la nécessité le veut, il peut y avoir consultation, conformément à l'entente intervenue à l'occasion de la récente visite au Canada du président des États-Unis.

Nous sommes disposés à continuer à examiner ce problème général en tenant compte de l'attitude favorable adoptée à cet égard par le Président et par M. Dulles lorsqu'ils se trouvaient à Ottawa.

**M. Argue:** Une autre question. Me serait-il permis de demander au ministre s'il dispose de renseignements qui, selon lui, motiveraient la dépêche de la *Presse canadienne*, publiée ce matin dans la *Gazette de Montréal*, voulant que des fonctionnaires américains aient dit qu'ils s'attendaient à établir d'ici quelques jours les services administratifs nécessaires à l'examen des requêtes présentées par les succursales canadiennes de sociétés américaines désirant commercer avec la Chine communiste? Le ministre sait-il si on doit mettre sur pied ces services administratifs d'ici quelques jours?

**L'hon. M. Churchill:** Cette question, évidemment, regarde les États-Unis. J'ai bien lu l'article en question, mais je n'ai pas d'autres renseignements là-dessus.

[L'hon. M. Churchill.]

**L'hon. L. B. Pearson (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une autre question. Vu l'incertitude qui règne toujours à cet égard, le ministre dira-t-il maintenant en quoi consiste précisément l'entente intervenue avec le Président lorsqu'il se trouvait à Ottawa et dont le ministre a parlé dans sa déclaration?

**L'hon. M. Churchill:** Le chef de l'opposition parle d'incertitude. Or, lorsque mes honorables amis étaient au pouvoir, la plus grande incertitude entourait justement cette question; rien n'a alors été fait. Il a été clairement convenu avec le Président et M. Dulles que cette question ferait l'objet d'un examen très soigné et très poussé. Ces messieurs étaient de passage parmi nous il y a quelques semaines à peine et, au point où nous en sommes, il est impossible de dire précisément sur quoi déboucheront ces négociations. Quelques progrès ont été réalisés. Je signale notamment que la pâte de bisulfite est sur le point d'être expédiée vers la Chine, par suite de ces dispositions. C'est là un pas dans la bonne voie. Nous avons tout lieu de croire que d'ici peu nous en arriverons à une entente parfaitement nette et totale en ce qui concerne cette question.

DÉCLARATION SUR LA NOUVELLE VOULANT QUE LE ROYAUME-UNI AIT RÉDUIT LES EXPORTATIONS INTERDITES VERS LES PAYS COMMUNISTES

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. Gordon Churchill (ministre du Commerce):** Hier, le chef de l'opposition m'a posé une question, monsieur l'Orateur, au sujet d'une nouvelle voulant que, par une décision unilatérale, le gouvernement de la Grande-Bretagne ait réduit la liste des biens dont l'exportation est interdite vers la Chine et il m'a demandé si le gouvernement canadien se proposait d'adopter une décision analogue.

Le chef de l'opposition voulait sans doute parler des bruits qui courent et que publient les journaux au sujet des pourparlers qui ont eut lieu à Paris sur la réglementation future des matières d'importance stratégique. Il n'y a eu, à ma connaissance, aucune décision unilatérale. La conférence a terminé ses délibérations et l'on s'est assez bien entendu sur la réglementation du commerce des matières d'importance stratégique entre l'Orient et l'Occident, que tous les pays participants vont maintenir. Les conclusions seront publiées le plus tôt possible sous la forme d'une version modifiée de la liste des exportations réglementées qui paraîtra en temps utile dans la *Gazette du Canada*.